









3ième édition (2024)

"Pépinière Doctorale en Sciences Économiques et de Gestion " (PépiDoc SEGes CEMAC)

Hub de Recherche pour la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

Labellisé par le Collège de Labélisation Scientifique de la FNEGE

« Enjeux et défis de l'économie sociale et solidaire en Afrique »

APPEL À PROPOSITION

Sélection et Bourse de la mobilité française pour les meilleurs Projets de Recherche à Impact Sociétal et Scientifique (PRISS)

I. CONTEXTUALISATION ET PERTINENCE

Francine Ntoumi, première femme africaine à recevoir le prix Georg-Forester qui distingue les chercheurs pour les travaux menés dans leur pays d'origine, rappela une interpellation d'Amadou Hampâté Bâ : l'Afrique se développera lorsqu'elle aura mutualisé ses chercheurs pour apporter à la société la lumière qu'il faut, à travers une jeunesse dynamique. La « Pépinière Doctorale » est une réponse à ce besoin. Elle est une construction issue des réflexions et des activités du service de la Coopération Scientifique et Universitaire de l'Ambassade de France au Cameroun dans le cadre de la collaboration avec les universitaires camerounais et français, qui ont fait constater des difficultés chez les jeunes chercheurs africains. Les premières initiatives pour contribuer à réduire ces difficultés ont été la mise sur pied du projet baptisé « Doctoriales Inter-Universitaires » scientifiquement présidé par le professeur émérite Jacques IGALENS, sous le Haut-patronage du Pr Jacques FAME NDONGO, Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur du Cameroun et l'appui des partenaires. Ce projet, sous cette appellation, s'est réalisé en 2019 et en 2020, avec pour cible les meilleurs doctorants des huit universités publiques du Cameroun (avant les trois nouvelles), respectivement sous les thèmes « Génération Z, innovations digitales et gestion durable des organisations » et « Innovations et transformations organisationnelles en contexte de crise » ; projet porté par une équipe conduite par le Pr Bertin Léopold KOUAYEP, Directeur de l'ESCG-Yaoundé, Président du Comité d'Organisation.

Au regard des résultats des deux éditions, la Coopération française a élevé ses ambitions et a fait étendre le projet au niveau de la sous-région CEMAC, sous le nouveau nom de « Pépinière Doctorale », non plus en sciences sociales et de gestion comme avant, mais en Sciences économiques et de gestion ; non plus uniquement pour les doctorants du Cameroun, mais pour ceux de la CEMA, avec la participation spéciale du Maroc. C'est ainsi que, après la crise sanitaire covid-19, la 1ière édition, sous le nouveau nom de baptême s'est déroulée du 05 au 07 décembre 2022, portant sur le thème « Recherche scientifique et transformation durable de la vie académique, sociale et professionnelle en Afrique Centrale ». L'an



dernier, du 05 au 06 décembre 2023, sous le thème « *L'exploitation sociétale et institutionnelle des productions scientifiques en Afrique : enjeux et perspectives pour un développement économique soutenable* », la 2^{ième} édition a eu lieu, toujours à Yaoundé. À présent, la Coopération française au Cameroun, principale organisatrice, a donné son accord pour la 3^{ième} édition, qui vaut 5^{ième} nul n'était le changement de dénomination.

Le contexte qui rend pertinent ce projet de mini colloque à compétition et mutualise les jeunes chercheurs des universités de la CEMAC demeure principalement lié aux trois niveaux d'enclavement que sont : technique, matérielle et financier. Plus clairement, il s'agit du faible accès à la documentation scientifique et à la diversité interculturelle, lequel se manifeste entre autre par la faible participation aux colloques et autres activités nécessitant un challenge intellectuel ; la limitation des ressources matérielles de production ou d'analyse des données par ces jeunes chercheurs ; le financement quasi-inexistant de la recherche locale par les gouvernements, associé au faible accès aux opportunités internationales existantes et effectives. Ces réalités sont au centre des préoccupations qu'expriment régulièrement les communautés universitaires de la CEMAC, notamment celles ayant conduit à la recommandation relative à la mise en place du système LMD dans l'Espace CEMAC, adoptée par la CRUROR/AC en sa deuxième session ordinaire tenue du 13 au 15 février 2006 à Malabo ; les orientations de la Directive N° 02/06-UEAC-019-CM-14 portant organisation des Études universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du Système LMD et aussi, les orientations des Référentiels d'évaluation des écoles doctorales du CAMES (REED-CAMES 2017). La dernière grande rencontre des recteurs de la CEMAC, lors de la 9^{ième} session ordinaire de la Conférence des Recteurs des Universités et des Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale (CRUROR-AC) qui s'est déroulée à N'Djamena au Tchad, du 13 au 14 septembre 2023 sur le « Financement des universités dans l'espace CEMAC » en est bien évocatrice et n'a pas manqué de faire preuve d'insistance tout regrettablement, sur cette question de désenclavement financier, cognitif et matériel.

Ces observations ont été en phase avec la forte interpellation du Pr Bertrand MBATCHI, Secrétaire général de CAMES pour qui « la capacité d'une société à produire, sélectionner, adapter, commercialiser et à utiliser le savoir s'avère essentielle pour une croissance économique durable ». Cette affirmation met en exergue l'une des préoccupations fondamentales au cœur des débats entre le politique et l'intellectuel, entre le monde gouvernant et les techniciens du savoir en Afrique : celui de l'utilisation, voire, de la commercialisation, de la mise en valeur des produits finis de la recherche scientifique. Il s'agit, dit Jean-Marc ELA (2007), de faire l'inventaire « des savoirs en jeu », en « investissant le terrain de l'intelligence » pour établir les « enjeux des savoirs » et s'affirmer dans le système mondialisé, métisser les savoirs et créer une « économie politique de la connaissance » ancrée dans un terroir ouvert, comme le soutiennent Jacques IGALENS, Jean-Marie PERETTI, Viviane ONDOUA BIWOLE, Soufyane FRIMOUSSE, Sidonie DJIOFACK, Patrick DAMBRON, Jean Paul MAMBOUNDOU, Jean Michel PLANE et plusieurs intervenants des éditions précédentes. Commercialiser, pour dire simple, vendre et (faire) mettre en valeur suppose soigner la qualité au préalable pour maintenir une clientèle qui salive indéfiniment, car, dit le savoir africain : « on ne vend pas la poule qu'on n'est pas bien nourrie. La chétivité à elle-seule suffit à alimenter l'allergie chez le consommateur et ôter le stimulus de l'achat ». Cette question de la valorisation des savoirs scientifiques locaux ou endogènes longtemps défendue des centaines de hauts intellectuels africains de tous les bords scientifiques est le leitmotiv de cette 2ème édition de la Pépinière Doctorale en Sciences économiques et de gestion pour la CEMAC. D'où le thème « L'exploitation sociétale et institutionnelle des productions scientifiques en Afrique : enjeux et perspectives pour un



développement économique soutenable », qui s'inscrit en continuité de la thématique de l'édition précédente portant sur le même couloir de la recherche scientifique.

Par ailleurs, en ce qui concerne spécifiquement le thème adopté pour la présente édition, sa pertinence relève, comme le libellé l'indique, des enjeux de l'économie sociale et solidaire pour l'Afrique, surtout à l'ère actuelle, marquée par la multi-crise. En effet, dans son « présentéisme postmoderne » qui refuse que l'on se projette dans un futur considéré comme hypothétique, mais d'avancer empiriquement, intuitivement, avec opportunisme, l'attention portée sur des situations, individu et société laissant place à personne et communautés, Mafessoli (2021) se soustrait de l'éloge du marketing tribal pour souligner la nécessité d'une société communautarisée à partir du "kairos", l'opportunisme dans « l'idéal communautaire », en faisant la bonne chose au bon moment, à partir de l'être-ensemble. Le pas est emboité par Jacques Igalens et Jean-Marie Peretti (2021), dans le même ouvrage. Reprenant Silva et Strohl (2016 : 118), ils soulignent d'entrée que « le postmanagement est bien une nouvelle manière d'habiter ensemble la maison commune qu'est l'entreprise ». Par-là, ces auteurs placent l'économie sociale et solidaire, peut-être implicitement, au cœur de la problématique du développement, faisant d'elle l'une des grandes questions de l'économie contemporaine, comme le souligne, sans latence, Bertrand Affilé et Christian Gentil (2007). Se posant comme une alternative au capitalisme (Jeantet, 2008), une voie pour le patriotisme économique ouvert au monde (Carayon, 2006), une équation post-économique d'une société alternative (Zarifian et Palloix, 1988), une voie de résilience des économies africaines face à l'Europe comme le démontrent Touna Mama, Bekolo Ebe et Fouda Owoundi (1992) et bien plus, une piste de contextualisation et de redimensionnement de la gestion des ressources humaines par compétences dans les organisations (Kouayep, 2018), une ficelle de reconstruction des liens et rapports sociaux (Nga Ndongo, 2018, 2020), un moyen de capitaliser les ressources et l'employabilité du secteur informel africain (Ngueulieu, 2021), l'économie sociale et solidaire est de plus en plus considérée comme stratégie et opération, au-delà de son caractère scientifique.

C'est sans doute pour cela que le 17 décembre 2009, le Comité économique et social européen a décidé, conformément à l'article 29, paragraphe 2, de son règlement intérieur, d'élaborer un avis d'initiative sur le thème : « Rôle et perspectives de l'économie sociale africaine dans la coopération au développement ». La section spécialisée « Relations extérieures », chargée de préparer les travaux du Comité en la matière, a adopté son avis le 17 juin 2010. Lors de sa 464 e session plénière des 14 et 15 juillet 2010 (séance du 15 juillet 2010), le Comité économique et social européen a adopté cet avis par 116 voix pour, aucune voix contre et 1 abstention. Y faisant suite, le CESE a matérialisé au point 4.1 que l'économie sociale constitue une réalité importante et son rôle tant économique que social bénéficie d'une reconnaissance croissante. Elle est reconnue comme l'un des piliers de la construction européenne, « considérant que l'économie sociale représente 10% de l'ensemble des entreprises européennes, soit 2 millions d'entreprises, ou 6 % de l'emploi total, et qu'elle dispose d'un potentiel élevé pour créer et maintenir des emplois stables. » Il a été question que l'on reconnaisse et préserve les différents modèles d'entreprise, dont l'économie sociale.

Pour le CESE, l'économie sociale constitue, à l'échelle mondiale, une réalité importante dont les caractéristiques sont : sa capacité d'innovation, son dynamisme, sa souplesse et résilience notamment lors des crises les plus graves, ainsi que sa capacité à intégrer les différentes couches de la population dans toutes les sociétés, notamment les plus démunies et marginalisées. D'après les estimations les plus admises, elle concerne 10 % de la population active mondiale et est en augmentation dans toutes les



régions du monde. Ses caractéristiques et son dynamisme spécifiques la différentient par rapport à d'autres formes d'économie, mais dans le même temps lui confèrent un rôle complémentaire et parfois même synergique par rapport à d'autres formes d'activité économique.

En outre, en Afrique, poursuit-il, l'économie sociale est un secteur qui a été jusqu'à présent largement négligé par l'ensemble de la communauté internationale, y compris par l'Union européenne. Ses spécificités ne sont pas reconnues et, dès lors, elle n'est pas associée activement aux politiques et aux processus consultatifs et décisionnels. Cependant, dans le continent africain, l'économie sociale fait partie intégrante des structures traditionnelles de solidarité, d'entreprises collectives et communautaires, qui souvent se transforment en coopératives ou dans les plus diverses formes d'entreprises mutuelles. Par ailleurs, nombre des structures qu'elle met en place constituent un élément essentiel de ce vaste ensemble que l'on nomme communément économie informelle. Dans un continent où une part comprise entre 80 et 95 % de la population est employée dans le secteur informel, (Kouayep et Ngueulieu, 2021), l'économie sociale peut par conséquent devenir un outil décisif afin de transformer progressivement ses conditions de vie et de travail et les adapter à des normes exigeantes en termes de dignité et de protection sociale, et permettre à ces acteurs de participer au marché et d'apporter une contribution décisive au développement local, social et économique du continent.

Actuellement, avec les conséquences de la multi-crise (Abada et Ngueulieu, 2023), d'ordre notamment économique, politique, éducatif, sanitaire, sécuritaire, la nature innovante de l'économie sociale et sa capacité à contribuer sensiblement au développement local ont été reconnues formellement par l'OIT, qui a organisé la première conférence sur l'économie sociale à Johannesburg, du 19 au 21 octobre 2009. Au cours de celle-ci, un plan d'action important a été adopté. La Banque mondiale et le FMI ont manifesté un regain d'intérêt pour l'économie sociale eu égard à sa résilience face à la crise, notamment celle dont ont fait preuve les entreprises coopératives en période de Covid-19, notamment. Laëtitia Lethielleux et Patrick Valéau (2023) se sont intéressés, bien plus, à la gestion des ressources humaines dans les organisations de l'ESS, mettant les valeurs à l'épreuve des pratiques pour co-développer l'adaptabilité à travers l'hybridation. En domestiquant l'incertitude, la fragilité et la vulnérabilité et faisant « l'éloge de l'impertinence » en tant que fondement du nouveau management (HBR, 2020), à travers l'ESS, l'Afrique se plonge dans son propre modèle pour proposer un nouveau visage à son économie, brouillant les cartes théoriques de la rationalité classique et puisant dans les innovations frugales (Navi Radjou, 2013), nourries par les stratégies autant d'océan bleu que d'océan rouge (Chan Kim et Mauborgne, 2015).

Le thème de la 3ième PépiDoc est donc à la fois opportun, original et pertinent au regard du contexte à la fois social et des nécessités d'orientation scientifique des chercheur sur des sujets novateurs et aux réels impacts, principalement pour l'Afrique, afin de s'inscrire dans l'accompagnement complémentaire à la formation doctorale, comme le souligne le CAMES (REED, 2017 : 7) : une voie d'accès pour améliorer et accroître le savoir, afin d'appuyer les économies des États ; en permettant d'accéder au grade de docteur qui valide la capacité à : produire de nouvelles connaissances et de nouveaux outils scientifiques ; élaborer des solutions innovantes ; résoudre des problèmes complexes ; communiquer et transmettre des connaissances ; travailler en équipe et en réseau ; s'adapter à des contextes professionnels divers.



Dès lors, tout en restant ouvert à tous les sujets s'inscrivant dans le vaste domaine des sciences économiques et de gestion, les comités scientifique et d'organisation espèrent voir se manifester, bien plus nombreux, les jeunes chercheurs dont les travaux sont en lien avec le titre de cet appel à proposition. Les dits travaux pourraient porter sur les axes suivants, qui ne sont pas exhaustifs :

- L'économie sociale africaine entre tradition et modernité (spécificités de l'économie sociale africaine) ;
- Quelles places et quels rôles pour l'économie sociale en Afrique ?
- Contributions de l'économie sociale aux ODD :
- Concurrence et complémentarité entre les secteurs formels et informels :
- Impacts de l'économie sociale en Afrique (emploi, santé, scolarisation ...);
- Contributions de l'économie sociale et du secteur informel à la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets ;
- Les coopérations Nord/Sud via l'économie sociale et solidaire ;
- L'engagement des jeunes africains dans l'économie sociale.

Ainsi, mettant en symbiose, de jeunes chercheurs, doctorants de la CEMAC et du Maroc (pays ami au programme, ayant montré son fort intérêt au projet, sans compétir pour la bourse), la « Pépinière doctorale » a la finalité de « produire le savoir et l'action » en contexte de résilience et de management postmoderne, de nécessité de développement des stratégies et équations d'antifragilité (Frimousse 2022 ; Igalens, Peretti et Scouarnec, 2021).

II. PROBLÈME ET STRATÉGIE

Le problème que PépiDoc veut résoudre est le triple enclavement des jeunes chercheurs de la CEMAC comme sus-indiqué, relatif à la limitation des ressources laquelle constitue le moteur de la procrastination et de l'indisponibilité (extrême retard) des doctorants dans la mise à disposition des livrables des travaux de recherche aux institutions universitaires desquelles ils dépendent. Cela est aussi à l'origine de nombreuses thèses soutenues sans contenu impactant sur les plans épistémologique, méthodologique et téléologique. Ce qui participe à la dévaluation des résultats des recherches doctorales en sciences économique et de gestion, tout en bafouant l'autorité de l'auteur de la thèse et celle de tous les acteurs du champ scientifique des zones concernées, ainsi que leurs institutions.

Dès lors, ce projet se propose de contribuer à une meilleure valorisation des jeunes chercheurs africains, principalement ceux de la CEMAC, en sciences économiques et de gestion, à travers la stratégie dite d'« AIRC » (Accompagnement Institutionnel à la Recherche Compétitive). Plus explicitement, il s'agit d'une stratégie de compétition entre des doctorants de plusieurs nationalités et aires géoculturelles à travers la présentation de leurs projets ou des résultats provisoires de leurs recherches, en facilitant la confrontation, l'esprit critique ; challenge au terme duquel les meilleurs seront bénéficiaires des bourses de mobilité, prenant en charge leur séjour dans des laboratoires scientifiques plus richement fournis.



III. OBJECTIFS DU PROJET ET DÉDUCTION D'ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

L'objectif principal du projet est de mutualiser les jeunes chercheurs de la CEMAC en sciences économiques et de gestion et leur offrir un cadre propice d'expression scientifique sur leurs travaux de recherche, d'harmoniser les méthodologies tout en promouvant l'interdisciplinarité, et de les accompagner à cadrer leurs recherches sur des thématiques pertinentes, d'actualités, réalisables et aux impacts sociétaux, à travers les observations critiques substantielles des universitaires et entrepreneurs séniors.

IV. PROTOCOLE, CALENDRIER ET LOCALISATION DU LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

✓ Protocole du PRISS: il comprend les 12 points respectifs suivants, cadrés sur 10 pages Word au maximum: (1) identification du postulant (nom et prénom, institution académique et contacts WhatsApp et email); (2) Titre de la recherche; (3) Introduction; (4) Problématique (y compris la revue de la littérature et Questions de recherche); (5) Hypothèses de recherche; (6) Objectifs de Recherche; (7) Cadrage théorique et Méthode d'investigation et d'analyse; (8) Bibliographie (9) Calendrier des travaux (avec précision de l'étape actuelle du chercheur); (10) Conclusion/Intérêts spécifiques de la recherche (avec précision de la capacité de Retour sur investissement). Le fichier du projet doit être impérativement au nom du candidat, précédé de la mention PRISS_PépiDoc24; accompagné de la liste de sélection en thèse, en un seul fichier pdf.

✓ Calendrier:

- 21 mai 2024 : Diffusion de l'Appel à proposition sur le site de la conférence ;
- 21 septembre 2024 : délai de soumission de la proposition 1, les auteurs sont invités après inscription à soumettre le résumé de leurs contributions via le site de la conférence : https://pepidoccemac.sciencesconf.org/ Pour toute information ou assistance, les auteurs sont invités à contacter le comité d'organisation via les mails suivant : pepidoccemac.seges22@gmail.com et eliasperrier@gmail.com
- 30 septembre 2024 : Jurys d'examen et de sélection des PRISS ;
- **04 octobre 2024** : Publication de la liste des PRISS retenus, notification des heureux postulants et précision des détails relatifs aux modalités de prise en charge ;
- 30 octobre 2024 : délai de soumission de la version PowerPoint des PRISS retenus, selon le protocole ci-dessus, en police Arial Narrow ; taille minimale d'écriture = 32 ; animation harmonisée ; 20 slides au maximum et soumission du Poster Scientifique (design d'une page, pour le Concours du M-PoS) ;
- 08 novembre 2024 : Jury de classement thématique des propositions et adoption de l'agenda définitif de PépiDoc SEGes3 – 2024 ;
- 03 au 05 décembre 2024 : tenue de la 3^{ième} édition de la "Pépinière Doctorale en Sciences Économiques et de Gestion " (PépiDoc SEGes 3).
- ✓ Lieu : la 3^{ème} édition de la "Pépinière Doctorale en Sciences économiques et de Gestion" pour la CEMAC se déroulera en phygital à Yaoundé, à l'Institut des Relations Internationales du



Cameroun (IRIC). Le lien de participation en ligne sera transmis aux participants/intervenants ayant choisi l'option digitale.

V. COMITE STRATÉGIQUE ET D'ORGANISATION

✓ Comité d'organisation opérationnelle et secrétariat technique

Bertin Léopold KOUAYEP

Elias Perrier NGUEULIEU

Hymette Laure FANGUE DJIOZE

Sidonie DJIOFACK

Soufyane FRIMOUSSE

Jean Paul MAMBOUNDOU

Sorelle NGOUNGOURE

✓ Gestion institutionnelle / Ambassade de France & Institut Français du Cameroun (IFC)

Yann LORVO

Stéphanie Mailles Viard

Christelle NILBA MBA

Regis Guillaume

Armel AHMED-DOUDOUDA

VI. COMITE SCIENTIFIQUE

Abdellatif EDDAKIR : Université Privée de Fès;

Abdellatif KOMAT : Université Hassan II ;

Abdeslam CHRAIBI: ENCG de Tanger - Université Abdelmalak Essaâdi-Tetouan;

Adama BA: Université Alioune Diop -Bambey:

Abdeslam BOUDHAR: Université Sultan Moulay Slimane -ENCG Béni Mellal **Ahmed MAGHNI**: ENCG de Tanger – Université Abdelmalak Essaâdi-Tetouan;

Aline SCOUARNEC : Université de Caen; André BOYER : Université de Nice & IPAG ;

Antoine NGAKOSSO: Université Marien Ngouabi, Brazaville, Congo:

Amira BERRICHE : IAE-Université de Lille; Aziz SAIR : ENCG Dakhla - Université Ibn Zohr ;

Bernoît DEMIL : IAE - Université de Lille;

Bertin Léopold KOUAYEP: Pôle universitaire Paris-Ouest, ICD- Paris & ESCG - Yaoundé

Chafik BENTALEB : Université Cadi Ayyad ;

Christian-Lambert NGUENA : Université de Dschang ; Christine Dugoin CLÉMENT : IAE Paris Sorbonne;

Claude BEKOLO: Université de Douala;

Claudette ANEGA NKOA: Université de Yaoundé II et ESCG de Yaoundé;

Daouda COULIBALY: EDC Business School Paris;

Désire AVOM : Université de Yaoundé II :

Dieudonné MIGNAMISSI : Université de Yaoundé II ; **Driss HELMI**: ENCG Oujda - Université Mohamed 1er;

Emmanuel MBETIDE BESSANE: Université de Bangui, RCA;

Fady FADEL: Groupe IGS -France;

Faouzi BENSEBAA: Université Paris X- Nanterre;

Fatima ARIB: ENCG Marrakech;



Fatou DIOP SALL: Université Cheikh anta Diop, Dakar;

Florence NOGUERA: Présidente de l'AGRH;

Fortuné ETOKA: Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo;

François SILVA: ICD-Paris;

Francisco Baptista GIL: Professeur à l'Université d'Algarve, Portugal

Fredj JAWADI : IEA – Université Lille;

Gabriel RIMABAYE : Université de Ndjamena, Tchad;

George WANDJI: Université de Dschang;

Georges Bertrand TAMOKWE PIAPTIE: ESSEC Douala - Université de Douala;

Georges KOBOU : Université de Yaoundé II; Giles ETOUNDI : Université de Douala ;

Ghizlane BENRREZOUQE: ENCG Oujda - Université Mohamed 1er;

Gustave Georges MBOE : Université de Dschang ; Gwenaelle ORUEZABALA : Nantes Université ; Hamri HICHAM : ENCG-Agadir - Université Ibn Zohr;

Hendrik EIJSBERG : Cergy Paris Université;

Henri TEDONGMO TEKO : Université de Yaoundé I ;

Hind GHIFFI: Université de Bordeaux ;

Hymette Laure FANGUE DJIOZE : Université de Dschang

Idrys Fransmel OKOMBI: Université Marien Ngouabi, Brazaville, Congo;

Jacques IGALENS : IAS & AGRH Université de Toulouse Capitole

Jean Claude DOUANLA: Université de Dschang ;

Jean Claude NGNINTEDEM : Université de Ngaoundéré ;

Jean François NGOK EVINA: Université de Douala et ESCG de Yaoundé;

Jean Michel PLANE: Université Paul Valéry Montpellier 3;

 $\textbf{Jean Paul MAMBOUNDOU}: INSG\ Libreville\ Gabon\ ;$

Jean-Marie GANKOU : Université de Yaoundé II ;

Jean-Marie PERETTI: ASMP et Chaire Innovation et Changement de l'ESSEC-Paris;

Jean TCHITCHOUA: Université de Yaoundé II;

Jérôme CABY : FNEGE;

Joël SOTAMENOU : Université de Yaoundé II ; Joseph Chrétien NZOMO: Université de Dschang ; Joseph Massil KENECK : Université de Yaoundé II ; Joseph Pasky NGAMENI : Université de Dschang ; Julie CHRISTIN-MOULINS ; Université d'Aix-Marseille;

Kais MABROUK: Doyen MUNIVERSITY & Université AMILCAR

Khadija ANGADE, l'Université In Zohr, Agadir;

Latifa DIANI: ENCG Meknès, Université Moulay Ismail;

Laurence NKAKENE : Université de Yaoundé II;

Léopold LESSASSY: IAE- Université Grenoble Alpes;

Marc BIDAN : Université de Nantes / CAMES ;

Marc RAVELONANTOANDRO : Université Catholique de Madagascar ;

Marie-Noëlle CHALAYE : IAE de Brest; Martin MATHIEU : Cergy Paris Université;

Maurice FOUDA ONGODO : Université de Douala; Math MAZRA MOUSSA: Université de Maroua;

Mbave Fall DIALLO: Université de Lille:

Mehrdad VAHABI: Université Sorbonne Paris Nord; Michèle Guillaume HOFNUNG: Institut de la médiation;

Miloud DAOUD: ENCG-FES;



Mohamed OUDGOU: Université Sultane Moulay Slimane, l'ENCG Beni Mellal Maroc

Mohamed KARIM KEFI: IDRAC Business School; Nathalie COMMEIRAS: Université de Montpellier 1 Ndiouma NDOUR: Université de ZIGUINCHOR;

Nestor DJIMASRA NODJITIDE : Université de Ndjamena, Tchad ;

Nizar GALLOUJ: ENCG Oujda - Université Mohammed 1er;

Olivier BACHELARD: - EM Lyon - IAS;

Olivier COLOT: Université de Mons - Belgique;

Olivier MAMAVI: Paris Business School;

Ouafae ZEROUALI OUARITI : ENCG-Agadir-Université Ibn Zohr;

Oumlil RACHID: ENCG-Agadir;

Pascale DE ROZARIO: Conservatoire national des arts et métiers CNAM;

Patricia W. CUMMINS: Virginia Commowealth University;

Patrick DAMBRON: ASMP Paris;

Paul DJEUMENE : Université de Ngaoundéré ;

Paul KANUANURA: Institut Mandela;

Paul-Crescent BENINGA : Université de Bangui;

Rachida JALLA: Université Hassan II;

Rachid El BETTIOUI: Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc;

Régis GUILLAUME : Conseiller Enseignement Supérieur et Recherche-Cameroun;

René Guy OMENGUELE : Université de Dschang ; Rovier DJEUDJA: Université de Yaoundé II ;

Said MDARBI: Université Hassan2 Casablanca:

Said AGOUJIL: ENCG Meknès - Université Moulay Ismail; Samuel FOSSO WAMBA: Toulouse Business School;

Sana QARROUTE: ENCG Oujda - Université Mohamed 1ER;

Serges Francis SIMEN: Université Cheikh Anta Diop, Dakar – Laboratoire (LAED);

Sidonie DJIOFACK : Université de Yaoundé II ; Sigismond Hervey MVELE: Université d'Ebolowa; Soufyane FRIMOUSSE : ASMP-Université de Corse ;

Soumaya DLIMI: Université Hassan II;

Soumia MEKKAOUI : ENCG Agadir, Université Ibn Zohr, Maroc

Valérie ZWILLING: Université Paris Cergy;

Viviane ONDOUA BIWOLE : Université de Yaoundé II ;

Taoufiq YAHYAOUI: Université Sultane Moulay Slimane ENCG Béni Mellal;

Zineb MIKDAM: ENCG, Université Moulay Ismail-Meknès;

VII. CIBLE RÉPONDANTE / PARTENAIRES-B / PORTEURS SCIENTIFIQUES ET INSTITUTIONNELS

Cible répondante : L'appel est spécifiquement adressé aux étudiant.es de Doctorat (3e année au maximum), de toutes les filières des Sciences économiques et de Gestion. Vérification : liste de sélection en thèse.

Porteurs d'appui scientifiques : universités des pays de la CEMAC ciblées, universités françaises, Institut International d'Audit Social (IAS), Académie des Sciences de Management de Paris (ASMP), Association Francophone de Gestion des Ressources Humaines (AGRH), Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE), l'Institut De l'Africanité (IDA), les Unités de formations doctorales / Sciences et Techniques de Gestion des ENCG – de Oujda - Université Mohamed



1er, de l'ENCG d'Agadir-Université Ibn Zohr; Universités et IPES du Cameroun, Université Sultane Moulay Slimane - ENCG Beni Mellal, de l'Université Mohammed VI de Rabat.

Porteurs d'appui institutionnels / Haut patronage : Président de la Commission de la CEMAC ; Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur du Cameroun ; Ambassadeur de France au Cameroun.

Partenaires : Académiques / Scientifiques / Institutionnels



















































Entreprises partenaires



















